

Jeudi 5 décembre 2019 – Salle communale de Châbles**1. SALUTATIONS**

Le président ouvre la séance et salue les 60 personnes présentes en les remerciant d'être venues nombreuses à cette assemblée des budgets de notre Paroisse St-Laurent Estavayer. Il salue en particulier l'équipe pastorale et les prêtres présents, ainsi que nos délégués à la CEC, Mme Marie-Claude Fontaine et M. Carlo Bonferroni. Il remercie également la commune de Cheyres-Châbles pour son accueil dans cette magnifique salle.

Excusés : Fabienne Bondallaz conseillère de paroisse, Michel Losey, président de la commission financière, Nicolas Kilchoer, préfet, le conseil communal de Châtillon, Abbé Lukas Babiarz, Père Jean Richoz, Daniel Duc, caissier du bénéfice curial, Roselyne Brasey, Bernadette Zimmermann, Claudia et Jean-Jacques Francey, Henriette Hossmann, Philippe Marchello, Marie-Jeanne Vézy, Claudine Maendly, Philippe Dougoud, Adrienne Rossier, Claudia et Jean-Jacques Francey, Francis Duc, Sylvie Marmy, Christine Dafflon, Annelise Brügger, Gérard Dévaud, Jean-Marie Monnerat et Elisabeth Sansonnens.

Cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 46 du 15 novembre 2019, l'affichage aux piliers publics des communes concernées, l'affichage au fond des églises, et la distribution d'un tout ménage dans la totalité de la paroisse

Il n'y a aucune remarque ni question sur le mode de convocation. Le président passe la parole à l'abbé Julien Toulassi pour la prière.

2. LES SCRUTEURS SERONT : Rafaele Mascaro et Christiane Pochon

Avant la lecture des tractanda, le président informe d'une modification du point

5. g – h et i concernant la construction d'un local et aménagement de places de parc à Forel

Ces points sont supprimés et vous seront présentés lors de la prochaine assemblée car tous les éléments de ce dossier ne sont pas clairement définis.

LECTURE DES TRACTANDA

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2019
4. Présentation des budgets 2020
 - a) Budget de fonctionnement 2020
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote
5. Budgets des investissements 2020
 - a) **Travaux à la Collégiale St-Laurent**
 - b) Rapport de la commission financière
 - c) Vote
 - d) **Eglise de Rueyres-les-Prés**
 - e) Rapport de la commission financière
 - f) Vote
 - g-h-i supprimés

- j) **Nuvilly, église, toit de la sacristie**
 - k) Rapport de la commission financière
 - l) vote
 - m) **Nuvilly, étude pour la cure**
 - n) Rapport de la commission financière
 - o) Vote
 - p) **Archives, étude**
 - q) Rapport de la commission financière
 - r) Vote
- 6. Nomination organe de révision
 - 7. Surreprésentation du cercle d'Estavayer au détriment de celui de Lully-Bollion-Châtillon
 - 8. Divers

Il n'y a ni question ni remarque par rapport à ces tractanda modifiés qui sont adoptés à l'unanimité.

3. PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 11 AVRIL 2019

Comme annoncé le procès-verbal ne sera pas lu, sauf demande de l'assemblée. Il figure sur le site de la Paroisse St-Laurent Estavayer depuis plusieurs semaines et était disponible sur papier 30 minutes avant l'assemblée. Il n'apporte aucune remarque et est accepté à l'unanimité. Le président remercie la secrétaire pour la rédaction des PV.

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

- a) Il est présenté par Daniel Baudin qui va s'attarder uniquement sur les points présentant des modifications :

Administration :

Augmentation de Fr. 2'000.- pour plus de séances de chantier du CP. De plus, il a été décidé de verser un montant forfaitaire de Fr. 25.- par heure incluant les frais de déplacements. Nous verrons la compensation dans le poste dédommagement-déplacements qui lui, présente une diminution et passe de Fr. 7'000.- à Fr. 1'000.-.

Certains membres des conseils de communauté sont largement investis, donc nous aurons probablement une augmentation de jetons de présence.

Administration générale :

Archives : Fr. 10'000.- contre Fr. 30'000.-. Un état des lieux de toutes les archives était prévu en 2019. Il est fait. Reste Fr. 10'000.- que l'ancienne paroisse d'Estavayer consacrait annuellement à ce poste.

Frais de publicité et annonces : extrapolation des écritures 2019. Le budget diminue de Fr. 10'000.- à Fr. 5'000.-.

Pas d'achat de machines ou mobilier prévu pour 2020, donc diminution de Fr. 6'000.- à Fr. 2'000.-.

Site Internet : Il a été réalisé en 2018-2019. Maintenant, il s'agit de le maintenir actif. Le budget passe de Fr. 15'000.- à Fr. 10'000.-.

Culte et célébrations :

Frais de déplacements doublés : nous avons harmonisés les frais de déplacements des directeurs de chœurs (de Fr. 5'000.- à Fr. 10'000.-)

Frais de culte de 60'000.- à 35'000.-, selon comptabilité 2019

Chœur mixtes, enfants de chœur. Harmonisation dons. Certains chœurs ne recevaient rien de leur paroisse. Un forfait minimum de Fr. 1'500.- est désormais offert (après vérification, il s'agit de Fr. 1'000.- par société). 6 médailles BM seront remises en 2020. La paroisse verse un montant de Fr. 500.- aux chœurs pour chaque nouveau médaillé. Budget passe de 14'000.- à 20'000.-.

Enfants de chœurs diminution de 17'000.- à 5'000.- : il n'y aura pas de course de grands servants en 2020.

Ministère pastoral :

Caisse des ministères : de 850'000.- à 950'000.- : principalement dû à l'engagement d'un prêtre supplémentaire nécessaire pour notre paroisse.

Equipe pastorale :

Premières communions : de 12'000.- à 14'000.- augmentation de Fr. 2'000.- car plus d'enfants.

Rémunérations des catéchistes : de 50'000.- à 55'000.- plus d'enfants = plus d'heures de catéchisme

Formation continue diminue de Fr. 5'000.- à Fr. 1'000.-, selon comptabilité

Fonction EP : de 2'500.- à 5'000.-, sessions, bilans, recollections, selon comptabilité

Eglises et lieux de culte

Salaires sacristains : diminution de 190'000.- à 130'000.-. La comptabilisation est différente. Ce poste incluait autrefois une partie des salaires des concierges.

Achats matériel et mobilier : de 11'000.- à 5'000.-, extrapolation selon écritures 2019.

Frais entretien des installations : de 40'000.- à 25'000.-, cloches, alarmes, électricité, chauffage etc, selon comptabilité. Nous avons également de meilleurs prix en ayant un seul ou deux contrats d'entretien.

Frais des prêtres :

Nous passons de Fr. 28'640.- à Fr. 36'000.- pour le remboursement des frais de téléphone, déplacement etc. Cela est dû principalement à l'arrivée d'un prêtre supplémentaire.

Affaires sociales

Dons : en plus des dons habituels (42'000.-) nous ajoutons dans ce poste les dons annuels (3'000.-) versés aux fanfares paroissiales.

Impôts

Nous avons 1'980'000.-. Nous avons budgété 1'900'000.-. Nous n'avons pas de recul par rapport à ce poste. On était un peu haut dans les prévisions pour 2019 et nous nous devons de diminuer un peu pour 2020. Par rapport à ces chiffres la commission financière nous a demandé de vérifier auprès du SCC si nous étions dans la réalité ou pas, ce que Séverine a fait. Les impôts facturés se montent à Fr. 2'100'000.-. Il nous semble que l'on soit dans le tir.

La CEC reprend 90% des impôts à la Source, donc les budgets étaient toujours trop élevés.

Diminution des impôts bénéfice/capital de Fr. 40'000.-. Suite à la votation sur l'imposition des entreprises, nous nous devons de revoir nos prévisions à la baisse de 30%. Comme nous avons sous-estimé les produits 2019, nous nous retrouvons avec un montant de Fr. 250'000.- au budget pour ce poste.

Les entrées fiscales sont donc vues avec une diminution de Fr. 150'000.- passant de Fr. 2'310'000.- pour 2019 à Fr. 2'160'000.- pour 2020.

Immeubles :

Salaires des concierges nouveau poste : 15'000.-

Frais de chauffage et électricité de 80'000.- on passe à 90'000.-, selon les comptes 2018

Achats matériel et mobilier on passe de 2'000.- à 5'000.- selon les comptes

Honoraires des gérances augmentations de Fr. 2'000.-. Beaucoup de mouvements, donc surcoûts.

Sur le tableau récapitulatif, nous constatons que le budget 2019 prévoyait un bénéfice de Fr. 75'660.- alors que celui de 2020 prévoit un déficit de Fr. 82'200.-. Ce déficit correspond à 3,1 % du chiffre d'affaires. Il n'y a pas lieu de s'alarmer pour l'instant. Nous manquons d'historique pour ce poste. Le premier jet de ce budget était positif. Par contre, nous aurons la chance de bénéficier du service d'un nouveau prêtre qui était promis mais sans être confirmé, ce qui fut le cas il y a peu. Nous devons tenir compte de son salaire et des frais inhérents.

Alexandre remercie Daniel ainsi que tout le groupe de travail. C'est un gros travail très difficile. On peut applaudir Daniel et son équipe.

b) Rapport de la Commission Financière

Alexandre Duc passe la parole à M. Alexandre Bersier pour la commission financière.

La commission financière a rencontré le groupe des finances de la paroisse le 23 novembre pour la présentation des budgets 2020. La commission a reçu préalablement les divers documents afin de prendre connaissance des divers éléments y relatif. Il salue l'immense travail mené de main de maître par Séverine Rey Pillonel pour cette préparation. Dans une ambiance constructive, la commission financière a obtenu les réponses à ses questions. Le budget 2020 présente un déficit qui est principalement dû à

l'engagement d'un nouveau prêtre. Cet engagement est important pour notre paroisse. La commission financière a rendu attentif le conseil de paroisse au maintien des coûts afin de ne pas avoir à augmenter les impôts dans le futur. Le déficit s'élève à 3.10 %. Pour voir le coefficient des impôts augmenté il faudrait que ce déficit s'élève à 5% durant 2 années consécutives. Pour l'instant nous sommes dans la norme et la commission financière recommande à l'assemblée d'accepter ce budget tel quel.

c) Vote

Le président remercie Alexandre Bersier. Nous passons au vote qui est positif à l'unanimité. Alexandre Duc remercie l'assemblée de sa confiance.

5. Budgets d'investissements 2020

a) Travaux à la collégiale St-Laurent

Alexandre passe la parole à Dominique Pillonel pour quelques informations.

Dominique présente quelques photographies au moyen du beamer afin d'éclairer ses explications :

A la Collégiale, il s'agira en gros de terminer les rafraîchissements des différentes portes restantes côté Nord (report années précédentes).

Le montant total pour ces travaux d'investissement se monte à Fr. 50'000.- payés par nos liquidités.

b) Rapport de la Commission Financière

La commission financière recommande d'accepter ce crédit d'investissement pour l'entretien de la collégiale St-Laurent.

c) Vote

Le crédit d'investissement de Fr. 50'000.- pour la collégiale est accepté à l'unanimité

d) Eglise de Rueyres-les-Prés

Alexandre passe la parole à Dominique Chassot pour les informations. Il utilise également la photographie pour son exposé :

Avant la fusion de nos paroisses, l'assemblée de Rueyres-les-Prés avait voté un crédit d'étude de Fr. 30'000.- pour son église comprenant des travaux d'éclairage et de peinture.

Lors d'une première approche, Monsieur Olivier Guyot conservateur et restaurateur d'art a constaté un affaissement de la voûte ainsi que des fissures extérieures côté Sud (cimetière). Dominique Chassot a contacté M. Dorthe, ingénieur, qui a réalisé plusieurs rapports. Voici ses conclusions

Premièrement, la voûte de la nef présente un affaissement important. 2 tirants sur 4 sont manquants. Ils ont probablement été supprimés pour des raisons que nous ignorons.

Deuxièmement, entre la voûte et le chœur se trouve une fresque qui présente une fente verticale de la poutre maîtresse qui est descendue de 3 à 4 centimètres. Un renforcement de cette poutre est nécessaire avant la restauration de la fresque.

Troisièmement, à l'extérieur se trouvait un tassement de remblais au pied du mur. Selon le SBC il aurait pu s'y trouver un ossuaire. Les frais de creuse ont donc été pris en charge par le service d'archéologie, la paroisse ne devant s'acquitter que du montant de la location de la machine de chantier. Par chance pour nous, aucun ossuaire n'a été trouvé.

Dans un premier temps, il s'agit de stabiliser les murs en faisant des injections de béton. Ensuite on pourra réparer les fentes. Il s'agit donc d'une première étape : stoppage de l'affaissement des murs pour un montant de Fr. 75'000.- payé par nos liquidités.

Il faudra encore compter avec une ou deux étapes importantes pour ce bâtiment.

e) Rapport de la Commission Financière

La commission financière recommande à l'assemblée d'accepter ce crédit d'investissement de Fr. 75'000.- pour la première étape des travaux de rénovation de l'église de Rueyres-les-Prés.

f) Vote

Le crédit d'investissement de Fr. 75'000.- est accepté à l'unanimité.

g) – h) – i) Points supprimés

j) Nuvilly, église, toit de la sacristie

Lors de la visite des bâtiments, les personnes présentes ont pu constater le mauvais état de la toiture de la sacristie. Nous proposons une réfection de la charpente et de la couverture avec pose d'une isolation, sous-toiture, cheneaux et descentes pour un montant de Fr. 30'000.- qui seront payés par les liquidités de la paroisse.

k) Rapport de la Commission Financière

La commission financière recommande à l'assemblée d'accepter ce crédit d'investissement de Fr. 30'000.- pour la remise en état de la toiture de la sacristie de Nuvilly

l) Vote

Le crédit d'investissement de Fr. 30'000.- est accepté à l'unanimité

m) Nuvilly, étude pour la cure

Un des locataires s'est plaint à plusieurs reprises de l'odeur de mazout qui envahit son appartement lorsqu'il vente. Le problème a été constaté lors de la visite des bâtiments. Ce bâtiment a besoin de travaux importants. La chaudière est vétuste. Il s'agira de changer les fenêtres, poser une isolation, refaire la peinture etc. Une étude globale de tout le bâtiment est nécessaire afin de présenter un budget global. Nous demandons un crédit de Fr. 10'000.- qui seront réglés par les liquidités.

n) Rapport de la Commission Financière

La commission financière recommande à l'assemblée d'accepter ce crédit d'étude de Fr. 10'000.-.

o) Vote

Le crédit d'investissement de Fr. 10'000.- est accepté à l'unanimité.

p) Archives, étude

Dans un premier temps, nous avons procédé à un inventaire complet des archives de toutes les anciennes paroisses. Il s'agit de définir clairement les besoins en locaux. Nous avons approché la commune d'Estavayer qui avait un projet qui est actuellement en stand-by. Le conseil de paroisse reprendra contact avec le conseil communal en début d'année. Nous avons un devoir de conservation de ces documents pour la postérité. Nous vous proposons un crédit d'étude de Fr. 20'000.- qui seront payés au moyen de nos liquidités.

q) Rapport de la Commission Financière

La commission financière recommande à l'assemblée d'accepter ce crédit d'étude de Fr. 20'000.-

r) Vote

Le crédit d'étude de Fr. 20'000.- pour les archives est accepté à l'unanimité.

Alexandre remercie l'assemblée pour sa confiance.

Daniel précise que tous ces chiffres figurent dans le livret préparé par Séverine qui est remerciée pour son excellent travail, de même que la commission financière qui collabore de manière fructueuse et positive avec le conseil de paroisse.

6) Organe de Révision

Le sujet est présenté par Alexandre Bersier représentant de la commission financière.

Bien que la loi ne nous y oblige pas, la commission financière a proposé au conseil de paroisse d'engager un fiduciaire pour le contrôle des comptes dès 2020. La commission propose le bureau Fidustavia dès 2020. Le coût annuel sera de Fr. 5'000.-. Ce point figurait d'ailleurs dans la convention de fusion. La fiduciaire est acceptée à la presque unanimité de l'assemblée moins une abstention.

7) Surreprésentation du cercle d'Estavayer-le-Lac au détriment de celui de Lully-Bollion-Châtillon

Ce point est développé par Daniel Baudin, vice-président. Pour des raisons indépendantes de sa volonté, Alexandre Duc est amené à déménager. Il a trouvé un appartement à Estavayer. La communauté de Lully-Bollion-Châtillon perd donc son siège au conseil et Estavayer-le-Lac se retrouve avec 2 représentants. Nous avons consulté la CEC qui ne s'y oppose pas pour autant que la situation soit acceptée par le conseil de paroisse, ce qui fut le cas. La deuxième condition est que l'assemblée soit informée de la situation, ce qui est fait. Daniel lit la lettre de la Corporation. Il ne s'agit pas de voter, mais uniquement d'une information.

8) Divers

- Mireille Duc informe les paroissiens que l'Equipe Pastorale a décidé d'uniformiser les horaires des messes du samedi soir en les fixant à 18h30 sauf celle de la Collégiale qui reste à 17h30 et celle du home à 16h00.

- La messe d'accueil de notre nouveau vicaire, l'abbé Bernard sera célébrée à la Collégiale le 12 janvier à 10h00. Tous les chœurs mixtes ont été invités à venir chanter ensemble pour cette occasion. Gérard Moullet et Jacques Michel proposent de réunir les chœurs 1 à 2 fois par an afin de chanter ensemble. Cela faciliterait la participation des chanteurs lors des offices de sépulture. Un membre du chœur de Lully déplore de ne chanter plus qu'une dizaine de fois par année et trouve dommage qu'en plus on leur enlève des messes. Mireille propose de voir le bon côté des choses : cela permet aux chanteurs de se rencontrer et de faire connaissance. Alexandre souhaite que l'on veille, pour ces manifestations, à ce qu'elles ne se passent pas toujours dans les mêmes églises et que ce ne soit pas toujours les mêmes communautés qui soient prêtérîtés. Mireille répond que bien évidemment, ce n'est pas le but et qu'il s'agirait d'un tournus mais qu'elles seraient de toute façon célébrées dans de grandes églises, donc Murist, Bussy, Cugy ou Estavayer.

Qui choisit les partitions, puisque chaque chorale a son propre programme ? Y aura-t-il des répétitions ? Mireille répond que ces chants seront choisis principalement par Messieurs Michel et Moullet, et qu'il y aura des répétitions.

Jacques Michel, directeur des chœurs de Cheyres et Font-Châbles demande la parole en précisant qu'il s'agit d'un projet, rien n'est fixé ! Le but serait d'avoir un répertoire commun le plus rapidement possible Sans parler de messe on pourrait imaginer avoir quelques répétitions communes.

EQUIPE PASTORALE

Marianne Berset prend à son tour la parole afin de présenter un projet de moments de partage avec les personnes seules durant le temps de l'Avent. Le concept est de rassembler tous les mercredis à midi, à la Salle des Œuvres à Estavayer, les personnes qui sont seules ou qui désirent partager un moment fraternel et convivial autour d'un pique-nique canadien. Quelques membres de l'Equipe Pastorale seront présents. Bienvenue à tous !

Deuxième geste de solidarité durant le temps de Noël. Nous avons proposé à tous les enfants de la paroisse de collecter des bouchons métalliques ou plastiques en faveur d'un jeune garçon souffrant d'une maladie congénitale afin de pouvoir prendre en charge une partie de son traitement qui n'est pas pris en charge par l'assurance maladie. Les bouchons sont récoltés dans les écoles. Des cartons sont placés également au fond des églises.

Les messes Rorate à la lueur des bougies auront à nouveau lieu cette année à 7h00 du matin, à la lueur des bougies. Les messes sont suivies d'un petit déjeuner. La première messe a été célébrée le 29 à Châbles. La deuxième sera vécue à Montet le 6. Les deux dernières le seront à la chapelle du Sacré-Cœur à Estavayer. Les lieux ont été choisis par rapport à la proximité des écoles pour que les enfants puissent profiter du petit déjeuner à l'école.

Bernadette von Niederhäusern annonce l'arrivée de la Lumière de la Paix provenant de Bethléem le dimanche 15 décembre à Fribourg. Elle ira chercher la flamme avec quelques confirmants. Elle sera amenée au monastère où aura lieu un concert de la Pastourelle à 18h00. Chaque communauté est invitée à venir chercher la flamme pour l'emporter dans son église.

-Marianne Berset rappelle le principe des « Chanteurs à l'Etoile »: Les enfants sont invités à venir chanter le samedi 21 décembre 2019 pour des personnes qui désirent les accueillir sur inscription. Il s'agit encore d'un mouvement de solidarité. Les enfants soutiennent Missio-enfance pour l'aide à l'enfance au Liban.

- Christian Moullet annonce la prochaine « Semaine pour l'unité des Chrétiens » Il a préparé des papillons d'information qui sont à disposition des paroissiens. Elle aura lieu du 18 au 25 janvier comme chaque année. Il s'agit d'être ensemble, faire mieux connaissance, prier ensemble. Le 26 janvier aura lieu un échange de chaire.

- Marianne Berset informe de la prochaine assermentation de Vincent Lüthi de Cugy, le 6 mai 2020, comme garde Suisse pontifical. Un pèlerinage à Rome sera proposé du 4 au 8 mai.

- Bernadette von Niederhäusern présente également le projet encouragé par le vicariat : « La Nuit des Eglises » qui se déroulera le 5 juin 2020 de 18h00 à 24h00. Il s'agit d'ouvrir les portes de nos églises en proposant des activités. Le but étant de se rencontrer, de se découvrir et de vivre un moment « ensemble ». Chaque conseil de communauté est encouragé à réfléchir à ce qui pourrait se passer chez lui et de faire des propositions avant le 31 décembre. Marianne Berset : C'est un moment œcuménique. La paroisse réformée a pris contact avec nous en nous informant qu'ils ont déjà invité le clown Auguste qui sera sur place. Il s'agit du week-end de Ludimania'k. Il y aura du monde en ville ! La possibilité de se restaurer dans le jardin du temple sera offerte aux participants.

Tout est encore ouvert. Christian Moullet donne l'exemple de Vuissens qui pense organiser comme autrefois des rogations entre Vuissens et Prévondavaux, en terminant la rencontre avec une raclette... Bernadette et le conseil de communauté de Bussy pensent à organiser des petits concerts suivis d'une grillade... Bref ! à chacun de réfléchir et proposer. Le but : inviter des gens à entrer et faire découvrir votre église.

Festi'Joie : Festival de théâtre religieux burlesque. Les personnes qui étaient à Murist ont eu un échantillon de ce qu'est Festi'Joie. C'est un Festival international qui aura lieu à Payerne les 4 et 5 juillet 2020, avec diverses animations, productions, petite restauration. Le bouquet final étant la messe « artistique » du dimanche matin célébrée à l'Abbatiale par Monseigneur Morerod. Invitation est faite à chacun ne serait-ce que pour cet évènement historique.

Mireille informe que l'abbé Lukas organisera un deuxième pèlerinage en Pologne du 11 au 14 juin 2020 pour répondre aux attentes de nombreuses personnes qui n'ont pas eu la chance de participer à celui de cet automne. Le coût sera de Fr. 500.- tout compris. Inscription jusqu'à fin mars.

Bernadette donne les dates des prochaines confirmations : le 20 septembre 2020 à la Collégiale, présidée par Monsieur l'abbé Nicolas Glasson et le 26 septembre 2020 à Murist, présidée par Monseigneur Rémy Berchier.

Alexandre Duc remercie l'Equipe Pastorale pour sa présentation.

Il remercie le conseil de paroisse pour son engagement durant toute l'année, et l'assemblée pour sa présence avec ses souhaits de belles fêtes de fin d'année

Il n'y a plus de question. Le président lève la séance à 21h30 et invite les personnes présentes à partager un moment convivial.

Pour la Paroisse St-Laurent Estavayer

Alexandre Duc, Président

Marie-Christine Mota, secrétaire